



**PREFECTURE
REGION ILE DE
FRANCE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

RECUEIL DES ACTES
ADMINISTRATIFS SPÉCIAL
N°IDF-058-2024-09

PUBLIÉ LE 25 SEPTEMBRE 2024

Sommaire

Assistance Publique-Hôpitaux de Paris / Hôpitaux universitaires Paris Seine-Saint-Denis

IDF-2024-09-24-00007 - Arrêté de délégation de signature de tous
les actes relatifs à la préparation, la passation et à l'exécution
des marchés publics (2 pages)

Page 3

Assistance Publique-Hôpitaux de Paris

IDF-2024-09-24-00007

Arrêté de délégation de signature de tous les
actes relatifs
à la préparation, la passation et à l'exécution des
marchés publics

Arrêté de délégation de signature de tous les actes relatifs
à la préparation, la passation et à l'exécution des marchés publics

Arrêté n° 2024-033

La directrice du groupe hospitalier Hôpitaux Universitaires Paris Seine Saint-Denis,

Vu le code de la santé publique et notamment ses articles R. 6147-5, R. 6147-10 et D. 6143-33,

Vu le code de la commande publique,

Vu le décret du 4 juillet 2022 portant nomination du directeur général de l'Assistance publique - hôpitaux de Paris,

Vu l'arrêté directeur n°75-2022-07-05-00014 du 5 juillet 2022 modifié fixant les matières déléguées par le directeur général de l'AP-HP aux directeurs de groupes hospitalo-universitaires et aux directeurs des hôpitaux ne relevant pas d'un groupe hospitalo-universitaire, au directeur de l'HAD et à certains directeurs de pôles d'intérêt commun,

Vu l'arrêté directeur n° 75-2022-07-08-00005 du 8 juillet 2022 du directeur général de l'AP-HP, portant délégation de signature en matière de marchés publics pour les Hôpitaux et PIC,

Vu l'arrêté du Centre National de Gestion nommant Mme Bénédicte ISABEY dans l'emploi fonctionnel de directrice du Groupe Hospitalo-Universitaire Paris Seine-Saint-Denis à l'Assistance Publique-Hôpitaux de Paris, à compter du 16 septembre 2024,

A R R E T E

ARTICLE 1^{er} : Délégation de signature est donnée à Mme Sonia BENMAHIDDINE, secrétaire générale et directrice de projets du Groupe hospitalier, en vue de signer au nom de Mme Bénédicte ISABEY, directrice du Groupe hospitalier Hôpitaux Universitaires Paris Seine Saint-Denis, en cas d'absence ou empêchement, tous les actes relatifs à la préparation, à la passation et l'exécution des marchés passés selon les procédures énoncées à l'article 3, paragraphe F, de l'arrêté directeur du 8 juillet 2022 susvisé.

En cas d'absence ou empêchement de Mme Sonia BENMAHIDDINE, délégation de signature est donnée à :

- M. Adrien PINTÉ, directeur des achats, de la logistique et du développement durable

ARTICLE 2 : Délégation de signature est donnée à Mme Stéphanie MARTINEZ, adjointe au Directeur des achats, de la logistique et du développement durable, en vue de signer, au nom de la directrice,

- les actes nécessaires à la préparation des marchés publics, tels que définis au paragraphe A de l'article 2 de l'arrêté directeur du 8 juillet 2022 susvisé,
- les actes nécessaires à la passation des marchés, tels que définis au paragraphe B de l'article 2 de l'arrêté directeur du 8 juillet 2022 susvisé, à l'exclusion de la signature et la notification des marchés, et des décisions d'adhésion à des centrales d'achat ou à des groupements de

1/2

commande et la signature des actes relatifs à ces adhésions,
- les actes nécessaires à l'exécution des marchés, tels que définis aux alinéas 6°, 7°, 8°, 10° et 12° du paragraphe C de l'article 2 de l'arrêté directeur du 8 juillet 2022 susvisé

ARTICLE 3 : Délégation de signature est donnée dans le champ de leurs compétences, en vue de signer, au nom de la directrice, les actes nécessaires à l'exécution des marchés, tels que définis aux alinéas 1°, 2°, 3°, 4°, 5°, 9°, 11°, 13° et 14° du paragraphe C de l'article 2 de l'arrêté directeur du 8 juillet 2022 susvisé, à :

- M. Adrien PINTE, directeur des achats, de la logistique et du développement durable,
- M. Jacques SULBERT, directeur des investissements et de la maintenance.
- M. Jérémy LECLERT, directeur des systèmes d'information,
- Mme Clarisse BOQUET, directrice des affaires médicales, de la recherche et de la stratégie.
- M. Vincent KINDT, directeur des ressources humaines.

En cas d'absence de M. Adrien PINTE, délégation de signature est donnée à :

- Mme Stéphanie MARTINEZ, adjointe au Directeur des achats, de la logistique et du développement durable.

En cas d'absence de M. Jacques SULBERT, délégation de signature est donnée à :

- M. Boubacar DIAKITE, ingénieur.

En cas d'absence de M. Jérémy LECLERT, délégation de signature est donnée à :

- M. Ahcène KALI, chargé de mission.

En cas d'absence de Mme Clarisse BOQUET, délégation de signature est donnée à :

- M. Nathan JUDAIS, directeur adjoint aux affaires médicales, de la recherche et de la stratégie.

En cas d'absence de M. Vincent KINDT, délégation de signature est donnée à :

- M. Romain BOURRELIER, directeur adjoint aux ressources humaines.

ARTICLE 4 : L'arrêté de délégation de signature n° 2024-031 du 16 septembre 2024 de la directrice du groupe hospitalier « Hôpitaux Universitaires Paris-Seine Saint-Denis » est abrogé.

ARTICLE 5 : Le présent arrêté sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de la région d'Ile de France, préfecture de Paris et de la préfecture de police.

Fait à Bobigny, le 24 septembre 2024

La Directrice du groupe hospitalier
Hôpitaux Universitaires Paris Seine-Saint-Denis,

Signé

Bénédicte ISABEY